



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 23 septembre 2025 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, mesdames et messieurs les conseillers-ères Gilles Chagnon, Anik Des Marais et Denis Girouard.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi qu'Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Geneviève Emery, cheffe de service, Mobilité, Claude Martine, directeur par intérim, Mobilité, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CP20250923-P1

PLAN D'INTERVENTION EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Introduction par madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis. Présentation par messieurs Simon Comtois, Claude Martine et madame Geneviève Emery.

L'objectif de la présentation est d'accepter le Plan d'intervention en sécurité routière (et son plan d'action) de la Ville de Gatineau.

Plan de la présentation :

1. Constats;
2. Pistes de solutions;
3. Plan d'action;
4. Échéancier;
5. Recommandations.

Recommandation de la CTTDS :

CTDDS-2024-05

Recommander la transmission du Plan d'intervention en sécurité routière (PISR) final au ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) pour son acceptation.

RECOMMANDATIONS :

CP-MOB-2025-002

Que ce conseil accepte le Plan d'intervention en sécurité routière approuvé par le MTMD et le plan d'action qui en fait partie intégrante.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne que l'intersection des Allumettières – Saint-Rédempteur est problématique dans son district, laquelle a été identifiée à la présentation. Il ajoute que des actions sont déjà prévues à cet endroit. Il souligne par ailleurs qu'il est important de surveiller la vitesse, pour la sécurité des usagers. Il y a beaucoup à faire pour sécuriser les déplacements de tous sur le boulevard des Allumettières et le plan présente bien la planification requise.

Monsieur le conseiller Mike Duggan croit qu'une attention particulière doit être portée aux zones plus achalandées, mais que les élus sont aussi interpellés pour les zones de 30 km/h. Madame Emery explique de quelle façon les données ont été analysées, pour permettre la planification présentée. Elle ajoute que même si une piste de solution n'est pas nommée, de la sensibilisation peut être faite.

La recommandation sera déposée à la séance du conseil municipal du 2 octobre 2025.

Le comité plénier public est suspendu à 9 h 37.

Monsieur Claude Martine et madame Geneviève Emery quittent la rencontre.

Reprise du comité plénier public à 9 h 50.

Madame la conseillère Anik Des Marais prend son siège.

Mesdames Isabelle Veilleux, directrice, Bureau du développement économique, Rachel Rivard, cheffe de service, Communications et monsieur David Leclerc, chef de service, Bureau du développement économique se joignent à la rencontre.

CP20250923-P2

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Introduction par monsieur le conseiller Edmond Leclerc. Présentation par madame Isabelle Veilleux et monsieur David Leclerc.

L'objectif de la présentation est d'adopter la politique de développement commercial.

Plan de la présentation :

1. Mise en contexte;
2. Politique de développement commercial
3. Calendrier et recommandation;
4. Annexe : Lexique et exemples d'actions

RECOMMANDATION :

Le comité exécutif recommande au conseil :

D'adopter la politique de développement commercial.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Marc Bureau apprécie particulièrement les éléments relatifs à l'Axe 2, Vision centre-ville ayant principalement été dédiée aux commerces du centre-ville. Il mentionne qu'il y a peu d'animation et d'activités pour les commerces situés sur le boulevard Saint-Joseph et les rues avoisinantes. Il accueille donc favorablement les recommandations. Il demande si un financement similaire à celui existant dans les autres acteurs pourrait éventuellement être disponible pour ce pôle émergent et des explications sont données par monsieur David Leclerc.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc mentionne que les réflexions des membres de la Commission ont non seulement portés sur la situation actuelle, mais sur l'évolution de la Ville. Il souligne la vision présentée à la page 11, ajoutant que les investissements dans le secteur commercial sont essentiels à la qualité de vie des citoyens. Monsieur Edmond Leclerc souligne aussi les objectifs identifiés à la page 14, expliquant que les décisions doivent être basées sur des données.

Monsieur le conseiller Steven Boivin souhaite remercier les équipes pour le travail réalisé, en réponse au mandat qui a été donné. Il souligne que les attentes à l'égard des associations sont proposées par souci d'équité entre les secteurs et les organismes, via la Politique et le Cadre de soutien. Monsieur Boivin remercie aussi l'administration pour l'accompagnement fait aux associations et croit que le Cadre de soutien doit être adopté avec la Politique.

Monsieur le conseiller Steve Moran souhaite préciser que les éléments présentés portent sur le développement commercial et non le développement économique, qu'il y a une distinction à faire. La politique répond aux besoins du terrain. Monsieur Moran appuie les propos de monsieur Bureau, relativement aux éléments présentés à l'Axe 2.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette remercie également les équipes pour le travail réalisé, dans un échéancier serré. La Ville aura maintenant une vision, pour mieux structurer nos actions, notamment avec tous les services de la Ville. Elle explique que ce dossier est important pour la qualité de vie des citoyens. La Politique est un pas majeur, qui pourra être suivi d'autres actions.

Fin du comité plénier public à 10 h 30.